

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 23

Date de convocation : 03/05/2023

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi dix mai à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le mercredi trois mai 2023, s'est réuni à la salle du conseil municipal de la mairie de Bouvron sous la présidence du MAIRE, M. VAN BRACKEL.

Etaient présents : M. Emmanuel VAN BRACKEL, M. Francis BLANCHARD, Mme Catherine VANSON, M. Jeremy JEUSSET, Mme Laurence LE PENHUIZIC, M. Jacques POUGET, M. Thierry MÉNORET, M. Sylvain MALO, M. Xavier SAMZUN, Mme Mercedes DUFOUR-GATTI, Mme Caroline GASTARD, M. Gaël CHARRIAU, M. Emmanuel ROUILLE, Mme Sabine BAILLERGEAU-STEFFEN, M. Shamy RAVDJEE, M. Albert BICHON, M. Max PIJOTAT et Mme Héloïse PIERRE.

Excusés : Mme Clotilde SHAMMAS ayant donnée pouvoir à M. Emmanuel VAN BRACKEL, Mme Maud BORE ayant donnée pouvoir à Mme Laurence LE PENHUIZIC, Mme Corinne REULIER ayant donnée pouvoir à Mme Catherine VANSON et Mme Armelle LORIEUX-WOLFF ayant donnée pouvoir à M. Max PIJOTAT, Mme Murielle LECLERC.

Secrétaire de séance : M. Jacques POUGET

AVIS SUR UNE ENQUETE PUBLIQUE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°2023/ICPE/121 en date du 16 mars 2023,

Vu l'avis d'enquête publique de la société SARL Biométhane des Bords de Loire à Saint-Herblain portant sur la demande d'autorisation environnementale ainsi que sur la demande de permis de construire en vue de la création d'une unité de méthanisation, sur la commune de Saint-Herblain.

Le Conseil Municipal délibère par 0 voix POUR, 10 voix CONTRE et 12 ABSTENTIONS, sur ce projet et décide donc d'EMETTRE un avis défavorable sur ce projet d'enquête.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,
Emmanuel VAN BRACKEL